

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2020

Le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire le vendredi dix huit septembre deux mille vingt à vingt heures et sept minutes, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrice FAILLER, conseiller.

Etaient présents : tous les membres en exercice, à l'exception de Mme Marthe BIGER (Adjointe au Maire) qui donne procuration à Mme Marie-Armelle GUELLEC et de M. Fabrice TREMEAU qui donne procuration à M. Jacques CARIOU.

Patrice FAILLER ouvre la séance à 20H07.

M. Jérôme LE GOFF est désigné secrétaire de séance.

Date de la convocation : 14 septembre 2020.

1. Approbation du compte-rendu de la séance du 10 Juillet 2020

M. Patrice FAILLER fait lecture du compte-rendu de la dernière séance, qui est approuvé à l'unanimité.

Arrivée de M. Anthony LE GALL à 20h10.

2. Renouvellement du contrat Paysagiste

Présentation des devis

M. Guillaume GOURLAOUEN suggère un appel ponctuel à la commune de Landudec pour emploi chauffeur et tondeuse en appoint .

Fréquence tonte trop faible notamment à la mairie + tailles de haie pas assez régulières

M. Patrice FAILLER note le besoin de formation de l'agent communal.

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, de ne pas renouveler le contrat d'entretien avec le paysagiste Pierre LE GALL.

3. Frais d'écolage

+2% par an soit 788,31€/élève de 3 ans et +

7 de Landudec – 6 de Guiler = 1 élève de Landudec

4 de Mahalon – de Guiler = 4 élèves de Mahalon

M. Jacques CARIOU présente la réunion de R.Souben + Y.Guellec et M. Kersaudy validée par les membres présents

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité la participation financière des communes de Landudec et Mahalon à 788.31 € par enfant de 3 ans et plus pour l'année scolaire 2019-2020.

4. Contrat agent d'accueil

Laura Trichilo a fait part de son choix de ne pas renouveler son contrat. Elle finit donc le 1er octobre

5. Devis protection Bretonne

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, valide le devis n°0051856A d'un montant de 779,84€ TTC pour une remise aux normes de la protection incendie dans certains locaux communaux (changement extincteurs).

6. Révision commission communale

Voir nouveau tableau (ci-contre)

7. Achat de matériel

M. Guillaume GOURLAOUEN présente les devis : 223€ TTC compresseur

478€ TTC perceuse

59€ TTC brouette

274€ TTC malette outil

Devis au CMB 250€ TTC débroussailleuse

189€ TTC scie circulaire

300€ TTC taille haie

- 250€ TTC rampe alu

L'employé communal travaille avec son matériel personnel, ce dernier a participé au choix du matériel.

Le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité, valide l'achat de matériel pour l'agent communal.

8. Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (S.D.E.F)

M. Jacques CARIOU, suite visite avec le SDEF, suppression du point lumineux n°82 + remplacement du 83 et 86, parking de l'école.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les devis du S.D.E.F. d'un montant de 1700€ TTC.

Rénovation d'un point lumineux n°35, rue Hent Ar Gorre

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les devis du S.D.E.F. d'un montant de 1350€ TTC. Reste à charge après remboursement assurance : 150€ à charge.

Rénovation lotissement de hent Park Lann : 2 points lumineux n°2 et 3

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité les devis du S.D.E.F. d'un montant de 3650€ TTC. La facture sera présentée à l'assurance du tiers.

9. Questions diverses

Eclairage public : demande de remise en service sur la totalité de la commune + présence pour expliquer la mise en marche forcée (en cas de nécessité).

Mise en place de réunions d'informations

Relance commissions : - associations (subventions)
- communication (bulletin)

Point sur le personnel : - Aurélie DANIEL en arrêt jusqu'au 02/10

- remplaçante jusqu'au 30/09 (27h/semaine)

- formation Mme Solenn GUERIN sur 16 jours – remplacement par Kathy JAOUEN

Troc et puces : Arrêté de stationnement route de Poulguiler

Point sur la rentrée – Mme Sylvie GALERME

Remerciement bénévoles pour travaux école et terrain de foot

La séance est levée à 21h10.

Vu, le Président de séance
Patrice FAILLER

